

ACTUALITES

Sommaire

**Mot du Maire
Vie communale
Travaux
Ecoles
CCAS
Vie économique
Etat Civil
Téléthon
Sport
Sportifs à l'honneur**

Mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, j'aimerais revenir sur les événements et les dossiers qui ont mobilisé tout au long des mois écoulés les élus de notre Municipalité. Bouleversant le paysage territorial, la loi Nôtre du 7 août 2015 modifie un grand nombre de périmètres de villes, de communautés de communes et donne de nouvelles compétences à ces collectivités.

Ainsi, le périmètre de notre Communauté de communes aujourd'hui comptant 13 communes s'élargira au 1er janvier 2017 en incluant trois communes (précédemment au sein de la Communauté de communes des Mille Etangs) : Raddon - Saint-Bresson et Sainte-Marie-en-Chanois, portant ainsi le nombre des habitants à 15 944.

En plus des nombreuses compétences exercées aujourd'hui par la Collectivité, relevons qu'à partir de 2017 s'ajouteront notamment celles du tourisme avec la création d'un office du tourisme supra-communautaire (Communauté du Pays de Luxeuil, du Triangle Vert et de la Haute-Comté), de l'eau (en 2018) et de l'Assainissement (2020).

Ceci induit nécessairement de nouveaux moyens auxquels les communes devront participer et des menaces notamment en ce qui concerne nos régies eau et assainissement que nous avons toujours maîtrisées au plus juste. Ces nouvelles inquiétudes sont également les grandes préoccupations des élus des petites communes qui, face aux villes Centre très souvent hégémoniques, doivent renforcer leur solidarité pour faire entendre leurs voix.

Ainsi pour ce qui nous concerne de très près, faute de n'avoir trouvé depuis sa création en 2001 le consensus nécessaire à la mise en place d'une fiscalité propre à la CCPLX, celle-ci au fil des années s'est appauvrie. A ce jour les finances de la collectivité sont telles que le fonctionnement ne se fait plus dans des conditions sereines et que les investissements ne peuvent plus être réalisés. Plusieurs scénarios ont été étudiés sans pour autant trouver celui qui viendrait sortir la collectivité de cette impasse. C'est ainsi que l'unique et dernière proposition se présentait :

- accepter d'entériner le vœu de Luxeuil qui cherche, faute d'avoir choisi de diminuer sa propre fiscalité les années précédentes, à trouver au travers du pacte fiscal et financier proposé par la CCPLX, de faire porter cette nouvelle fiscalité sur les habitants des communes environnantes. (Propositions rejetées par deux fois en juin et novembre derniers).



• Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266

• Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Anne-Marie Eon

• Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - A.S.Laroche - M.Ghettini - S.Ollmann - C.Oster - C.Poirrier - P.Vançon

• Photos : Mairie de Saint-Sauveur

• Conception : Mairie de Saint-Sauveur

Mairie de Saint-Sauveur

2, rue du maréchal Lyautey

70300 Saint-Sauveur

03.84.93.73.74

www.st-sauveur.fr

Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur

Sur twitter : @MairieStSauveur



Couverture : Bois de Saint-Sauveur

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?

Faites votre demande à : asso.st-sauveur@orange.fr

Alors qu'il aurait été plus simple d'établir une réelle équité de fiscalité communautaire entre tous les partenaires plaçant tous les habitants, ville centre et autres communes à égalité. Cette dernière proposition n'ayant jamais été présentée, aujourd'hui la Communauté est dans une grande incertitude à la veille d'élargir son périmètre. Quel que soit le choix futur, celui-ci impactera inévitablement nos impôts, et de cette fiscalité supplémentaire dépendront nos propres investissements.

Au sein de notre Commune, plusieurs projets sont à l'étude, notamment :

- La fin des travaux de la rue A. Briand concomitant à la réfection de la chaussée par le Département.
- L'aménagement de l'Avenue Clémenceau avec sécurisation des entrées et sorties du périscolaire, déplacement du monument et création d'un parking vers la croix de mission.

- La poursuite des investissements dans le domaine de la vidéo-protection.

- L'amélioration des équipements sportifs.

Tous ces projets et travaux nécessaires pour améliorer la qualité de vie de nos habitants viennent compléter ceux réalisés en 2016 notamment :

- ceux de la 1ère tranche vidéo-protection ;
- la réfection de l'éclairage public ;
- la réfection des cours de tennis ;
- la création de terrains de pétanque pour les plus importants.

Avant de vous laisser à la lecture des pages qui vont suivre, je souhaite remercier très sincèrement tous les bénévoles, toutes les personnes qui portent intérêt à notre ville ainsi que tous les employés et conseillers de notre commune. J'y ajoute les garants qui, dans nos forêts font un travail remarquable, toutes les personnes qui participent à la distribution hebdomadaire de fruits

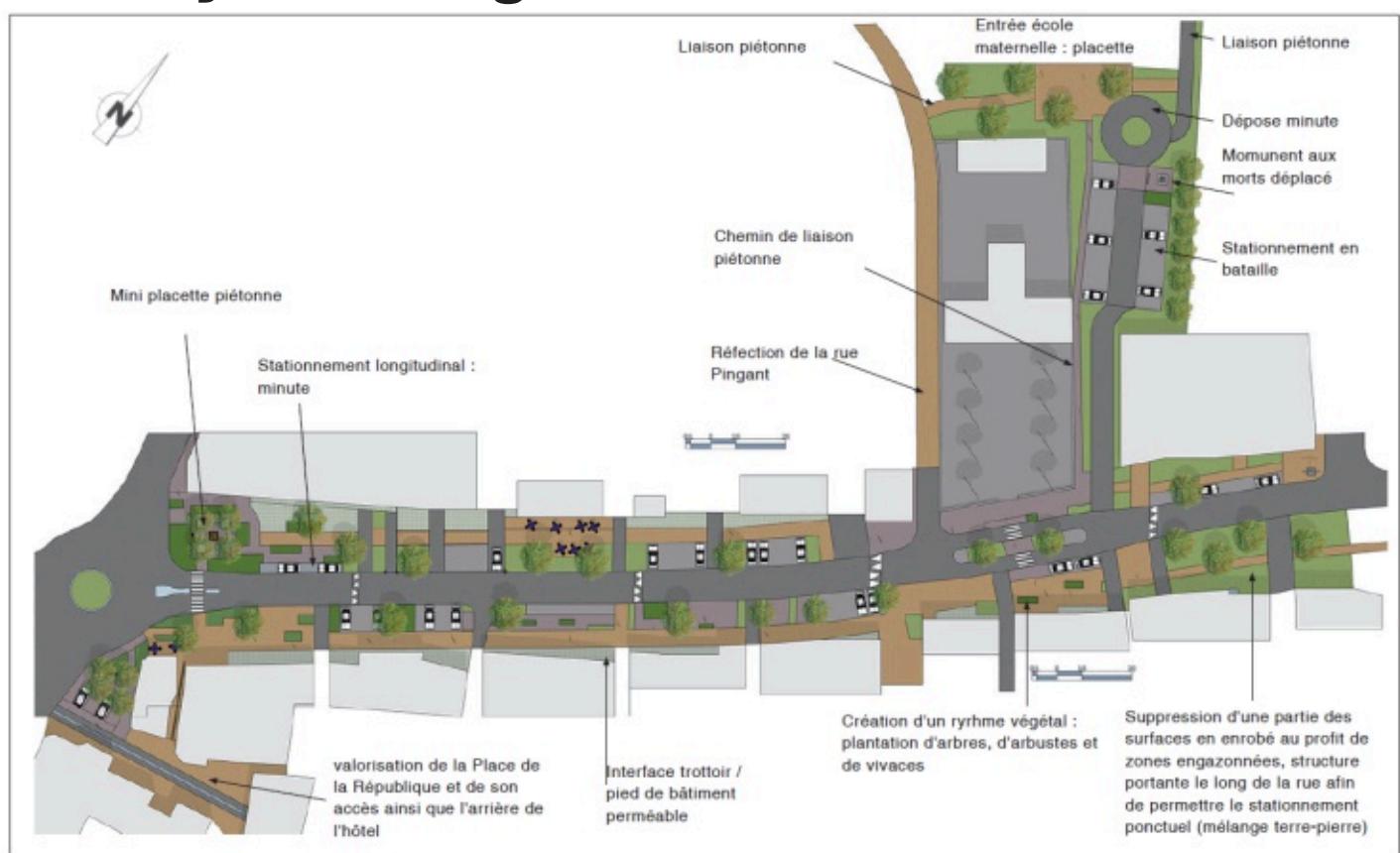
et légumes aux enfants de nos écoles et je ne parle même pas de la soupe au potiron que les enfants ont beaucoup appréciée et redemandée. Toutes ces actions, souvent entreprises dans l'ombre, créent du lien social et participent à l'esprit communal aujourd'hui fortement attaqué par le tout numérique et les grands ensembles où notre propre identité est noyée.

2017, une année d'incertitudes où il faudra puiser dans nos intimes convictions pour faire face aux nombreuses tentations qui pourraient nous égarer sur des lendemains désenchantés où le bonheur de vivre ensemble sera comme un lointain souvenir.

A toutes, à tous et à vos familles je présente mes vœux les plus sincères.

Christiane Bey
Maire de Saint-Sauveur

Projet aménagement avenue Clémenceau



>Vie communale

Marianne du civisme

Pour la seconde fois, la commune de Saint-Sauveur se voit récompensée de la Marianne du civisme pour son excellent résultat aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015. Une cérémonie a été organisée à la préfecture par la Fédération des Associations des Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF).

La Marianne du Civisme consiste à distinguer et récompenser, dans chaque département et à l'échelon national, par catégorie de nombre d'électeurs, les communes ayant obtenu le meilleur taux de participation électorale.

Ses objectifs :

- Lutter contre l'abstention électorale,
- Contribuer au développement de valeurs civiques et démocratiques, en réveillant la conscience civique des citoyens,
- Encourager les électeurs à se rendre aux urnes pour s'exprimer lors des différents scrutins nationaux.



Fleurs

Cette année encore, grâce à un effort constant et progressif dans le fleurissement de notre commune, Saint-Sauveur obtient le diplôme départemental 2016 au concours des villes et villages fleuris, décerné par le conseil départemental de la Haute-Saône.

La commune accorde une grande importance à la nature en proposant un fleurissement diversifié respectueux de l'environnement et qui embellit notre ville. Cette réussite est le résultat d'un soin et d'un entretien régulier et sérieux de la part de nos employés communaux. Notre ville propose chaque année de nouveaux endroits à fleurir et à embellir. L'entretien est fait manuellement ; pas de produits phyto-sanitaires dans tout l'aménagement, aux écoles et au stade. La municipalité s'engage à respecter le zéro-phyto sur tout le territoire de la commune.

La présence d'herbe en bord du trottoir n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différenciée des espaces publics et des espaces verts où de nouvelles méthodes d'entretien sont appliquées. Les produits chimiques sont remplacés par le désherbage mécanique, manuel fait par les agents communaux qui nécessitera une période plus longue.

Produire ensemble de l'électricité, ça vous branche ?

Vers une centrale villageoise à Saint-Sauveur ?



La planète, ça chauffe. Les conférences pour le climat, il y en a eu 22 mais le climat continue de se dérégler. Mais nous ? Ici ? Que faire ? L'une des réponses : les centrales villageoises !

Les centrales villageoises, kézako ?

Il s'agit d'un groupement d'installations photovoltaïques réalisées sur des toitures publiques et privées avec un financement citoyen. Pour y arriver, 5 étapes incontournables :

1. On met nos toits en commun,
2. On met un peu d'argent en tant que sociétaire,
3. On crée une entreprise locale type SCIC ou SAS, ce qui permet

d'aller chercher des fonds complémentaires auprès de banques ou d'organisme d'investissement partageant nos idées (ex : Energie partagée),

4. On réalise les installations photovoltaïques et on réinjecte l'électricité dans le réseau,
5. Les recettes générées permettent de rembourser les investisseurs (habitants, communes, entreprises locales, banques ou organismes d'investissement) et de développer la centrale villageoise locale.

Pourquoi faire une centrale villageoise ?

Dans les centrales villageoises, le citoyen reprend la main sur la production d'énergie et participe à

la lutte contre le réchauffement climatique en produisant une énergie renouvelable locale. Les projets sont animés, construits et suivis par les citoyens et la collectivité en respectant la charte des centrales villageoises développée par les Parcs Naturels Régionaux en Rhône-Alpes.

Cette démarche permet de redonner confiance dans le photovoltaïque après des années de démarchage agressif.

Vous souhaitez participer à la création d'une centrale villageoise dans les environs de St-Sauveur ?

Un petit groupe de citoyens sensibles à l'avenir de la planète a décidé d'initier cette démarche sur le secteur de St-Sauveur. Ces citoyens sont aujourd'hui en quête de bonnes volontés pour faire éclore ce projet. Ils sont à la recherche de toitures, de sociétaires, de co-investisseurs et surtout de personnes prêtes à s'investir quelques heures pour mener à bien ce projet.

Pour en savoir plus, une réunion d'information sera organisée au cours du premier trimestre.

> Elections 2017

Elections présidentielles

**1er tour : 23 avril 2017
2ème tour : 07 mai 2017
Durée du mandat : 5 ans**

Elections législatives

**1er tour : 11 juin 2017
2ème tour : 18 juin 2017
Durée du mandat : 5 ans**

Les Bureaux de votes de Saint-Sauveur se trouvent à l'ancienne école en face de l'Eglise.

Les Bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h.

Un parking de stationnement se trouve à proximité de l'Eglise, et les personnes à mobilité réduite pourront être déposées directement devant la porte des bureaux. Nous vous rappelons également que pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune, et se présenter au bureau de vote avec votre carte d'électeur et une pièce d'identité.

> Calendrier

- Vente de fleurs le 13 mai
- Vide grenier des écoles le 11 juin
- Feu d'artifice le 13 juillet
- Vide grenier le 03 septembre
- Rentrée scolaire le 04 septembre
- Loto "Mômes et Compagnie" 7 octobre
- Téléthon le 08/09 décembre



En travaux ...

Passage aux leds pour l'éclairage public

**La commune poursuit en permanence les travaux nécessaires à l'amélioration du confort et du cadre de vie de ses habitants.
Ce sont des travaux petits ou grands qui sont entrepris toute l'année**

Eclairage public

Réfection des luminaires avec passage en LED et réducteur d'intensité (76 %) à partir de 23 h et jusqu'à 5 h. Pour cette année, les changements ont été effectués dans les rues Jean Jaurès, Alfred Menigoz, Georges Romary, Maréchal Lyautey, Victor Hugo (début de la rue vers RD74) et Prés pour 53 luminaires.

Montant des travaux : 27 000 € HT (entreprise Laurent à Breuches)

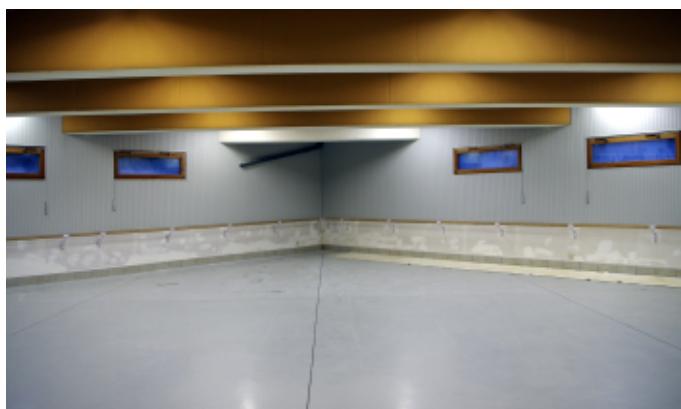
Poteaux incendie

Remplacement de 3 hydrants suivant un calendrier défini. Le coût étant assez important (1250 € TTC/chacun, non posé), la commune s'engage au changement de 3 hydrants par an.

Panneaux « Vigilance Citoyenne » et « Vidéo protection »

La commune s'est engagée dans l'installation de caméras de « vidéo-protection » et a adhéré au programme de « vigilance citoyenne » ; à chaque entrée de la ville des panneaux « vigilance citoyenne » et « vidéo protection » ont été installés conformément à la loi en vigueur.

Travaux au sous-sol de la salle polyvalente



Des travaux de rénovation et d'isolation sont en cours dans le sous-sol de la salle par les employés communaux. Cette salle utilisée par plusieurs associations sportives va retrouver ainsi une seconde jeunesse !



Cabines téléphoniques

Depuis quelques temps les deux cabines téléphoniques restant sur le territoire de la commune ont été conservées et repeintes en rouge, suscitant beaucoup de questions et de curiosité sur cette étrange couleur ; leur avenir est réservé à l'installation d'une bibliothèque partagée. Des livres seront mis à la disposition de chacun.

A vous de faire vivre cette bibliothèque (rapporter ou échanger) afin que d'autres puissent en profiter !

Panneaux du parcours santé

Suite aux dégradations des panneaux de distance au parcours santé, l'affichage est maintenant porté sur le support lui-même.

Un coup de neuf a également été donné sur tout le mobilier urbain (tables, bancs, candélabres) de l'aménagement et du parcours santé.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain...

Un fruit à la récré

Toutes les semaines, le vendredi, les enfants de l'école maternelle et primaire peuvent déguster à la récré un fruit ou un légume offert par la Mairie.

Mais le travail pédagogique ne s'arrête pas à cette simple dégustation, agréable s'il en est, les enseignantes entament alors un véritable travail pédagogique pour présenter aux enfants de maternelle autour de fruit :

- sa provenance (arbre, en terre, racines ou fleur, ...)
- sa classification (à pépins, à noyaux, ...)
- l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire
- un travail sur le langage (nommer le fruit, le légume,...)
- la réalisation de panneaux avec de l'écrit (on raconte l'événement vécu et partagé)



Panneaux réalisés autour de la dégustation du fruit



Enfants de maternelle au spectacle de Magie du Téléthon

Si la découverte du fruit est réelle pour beaucoup d'enfants, elle se révèle au final le point de départ d'un travail éducatif plus complet réalisé en classe.

En prolongement du travail sur le fruit, les enfants de petite section vont bénéficier de l'intervention d'un animateur du pavillon des sciences le 31/01/2017. Ils vont réaliser un petit déjeuner en classe et un travail autour de l'équilibre alimentaire !

Par ailleurs pour tous les enfants il y aura un apprentissage sur le monde végétal.

Pour les plus jeunes, petite et très petite section, des tartes aux pommes et gâteaux au chocolat ont été réalisés en classe. C'est le prolongement d'un travail autour d'un album sur les 3 ours, les petits ayant réalisés des gâteaux en forme de petits ours.

Les plus grands font un travail plus élaboré autour de la pomme avec une déclinaison de tartes, gâteaux et compotes.

> Sorties scolaires des maternelles en 2016/2017

- 5 décembre spectacle magie Téléthon
- 31 janvier petit déjeuner en classe
- 8 février spectacle à l'école des trois chardons
- 11 mai spectacle Planète Mômes (science)
- fin d'année "Ecole qui chante" avec l'école primaire

Des actions pour l'année



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) mène des actions en faveur des personnes âgées, des familles et des personnes en difficulté. C'est un établissement administratif qui dispose d'un budget propre. Son activité est financée par le versement d'une subvention de la commune qui s'élève à 5 000 € ainsi que par l'attribution de dons.

Pour l'année 2016, le CCAS est intervenu dans :

- l'organisation du repas des anciens de la commune le samedi 10 décembre 2016 avec 50 repas servis. Le Père Noël a distribué le mardi 13 décembre 116 colis directement au domicile de nos ainés.
- l'adhésion de 4 nouveaux adhérents à " présence verte ".
- la participation à 5 conduites accompagnées pour les jeunes.
- la distribution de chocolats aux enfants scolarisés à Saint-Sauveur.
- une réception en mairie pour les nouveaux parents à l'occasion de la fête des mères.



>Vie économique



Les Bons Tuyaux

Eh non Fabrice FROIDEVAUX ne se prénomme pas Huggy mais vous saurez trouver dans son entreprise « *Les Bons Tuyaux* », créée depuis le 11 juillet 2016, tous les conseils nécessaires sur votre plomberie et le chauffage. Ce nouvel artisan est à votre service pour tous les travaux d'installation, de dépannage et d'entretien. De plus, il a suivi une formation afin de se spécialiser dans le service après vente (SAV) des adoucisseurs d'eau.

**.Les Bons Tuyaux - 75 rue Georges Clémenceau
.06 76 71 28 83**

Plombier express 70

Monsieur GIMENO Bruno est nouvellement installé à Saint-Sauveur depuis le 01 août 2016. Il effectue tous travaux de plomberie et sanitaire, express. Intervention rapide et 7 jours / 7.

Il propose ses services dans le neuf et la rénovation : création de salle de bains -du sol au plafond- et douche à l'italienne.

**.Plombier Express 70 - 3 rue des Perroyes
.06 88 44 93 69**
.Facebook/plombier express 70
.Mail : plombier.express70@gmail.com
.Site : www.plombierexpress70.fr



Habitats Conseils

Monsieur PINAIRE Raphaël a créé son entreprise « *Habitats Conseils* » à Saint-Sauveur depuis le 29 avril 2016. Il fournit et pose des fenêtres, des portes-d'entrée et des portes de garages, toutes de fabrication française et tous matériaux (bois, PVC ...). Il procède également à la pose de rideaux pour la fermeture des commerces.

**.Habitats Conseils - 8 rue Edouard Herriot
.06.78.41.13.83 / 03.84.49.90.95**
.Mail : raphael.pinaire@acrp.fr

La municipalité souhaite à ces nouveaux artisans et commerçants, un plein épanouissement dans leurs activités et une parfaite réussite !

Facture d'eau Véolia

Une facture d'eau a été distribuée courant décembre à tous les habitants, venant de la part de Véolia et concernant le traitement et le transport des eaux usées au titre de l'exercice 2015.

Sur cette facture vous voyez apparaître :

- Une part communautaire votée à l'unanimité par l'assemblée communautaire (15/12/2014)

- Une redevance forfaitaire : 20 € à compter du 01/01/2015

- Une redevance variable au m³ : 0.50 € à compter du 01/01/2015

- Une part délégataire (distributeur) répartie en :

- Une redevance variable au m³ 0.649 €
- Des frais de facturation de 6.67 €

Chacune de ces parts est soumise à la TVA.

Comme vous l'avait annoncé la Commune dans son bulletin d'information numéro 47 de janvier 2016, concernant l'eau et l'assainissement deux factures seront adressées :

-L'une relative aux prestations de la commune,

-L'autre relative aux prestations de la communauté de communes (CCPLx) par la délégation de services publics de Véolia.

La facture que vous aviez reçue de la commune de Saint-Sauveur courant février 2016 concerne exclusivement la partie eau potable / collecte assainissement part communale / taxes et redevances.

Clairement pour la part communautaire :

- il y a eu une baisse du délégataire qui est passée de 0.826 à 0.6492 € HT/m³
- et, outre les frais de facturation, une augmentation de 5 centimes sur la redevance communautaire ainsi que la mise en place d'une part forfaitaire de 20 € HT

Soit pour une consommation de 120 m³ une augmentation : 27.89 € TTC.

Pour le reste les augmentations relèvent de la commune de Saint-Sauveur qui a augmenté sa part fixe et variable eau (en les passant de 25 à 30 €, et de 0.68 à 0.72€) Soit pour une consommation de 120 m³ : 9.80 €

ZAC du Bouquet

Le nouveau bâtiment de Burgey est sorti de terre à la zone du Bouquet. Une nouvelle localisation pour une entreprise centenaire.



Mais entre le développement de l'activité (négociants en vin, vente au particulier à travers le réseau "Comptoir des Vignes" qui nécessitent d'importants mouvements de camions) et la difficulté d'accès de Baudoncourt, il a fallu se rendre à l'évidence et accepter l'idée d'une délocalisation d'une partie de l'activité.

C'est donc à Saint-Sauveur qu'un nouveau bâtiment de 2000 m² se construit afin d'y abriter le service de logistique, mais aussi l'ouverture au public d'un troisième magasin "Comptoir des vignes" de 110m². On y trouvera un large choix de vins (mais pas que) et un concept de présentation des produits qui facilite l'accès des clients au vin.

Burgey Boissons à Baudoncourt est une institution pour tout organisateur de manifestation dans la région luxovienne : la maison Burgey est présente partout... sans forcément que les visiteurs s'en rendent toujours compte !

Une palette importante de produits, des conseils avisés, du matériel en prêt pour les associations et un service de vente en direct l'ont rendue indispensable depuis plusieurs années.

> La ZAC c'est...

Des entreprises

- France Labo Renov
- L'imprévu gourmand
- Mennel Christophe
- Station GME
- Station service E.Lederc
- TMS
- Vosges Saônoises Viandes

Un hôtel d'entreprises

- Une structure d'accueil immobilière temporaire destinée aux petites entreprises artisanales.
- Quatre cellules

Du stationnement pour une vingtaine de camions

CARNET 2016

Les Naissances

- 01/02 Delphin, de Emmanuel RODRIGUES-CURRAIS et Anne BIGEY
04/02 Aaron, de Cyrille GIBON et Annabelle PERIS
10/02 Maélo, de Eloi CHAVANNE et Julie COLNOT
22/02 Eloïse, de Alban COLLIGNON et Nathalie BRIOT
24/03 Noah, de Nicolas BARBOTIN et Gwendoline JACQUET
02/04 Enzo, de Roméo MADEIRA DA CONCEICAO et Solenn GREUILLET
02/04 Lucas, de Roméo MADEIRA DA CONCEICAO et Solenn GREUILLET
13/04 Mélissa, de Sleman SAHRAOUI et Bouchra LAKIR
30/04 Kaïs, de Issam OMJINE et Roxane FARRON
03/05 Eline, de Julien REDOUTEY et Amandine COLLAS
05/05 Line, de Florent DECEZ et Claire LEGOT
31/05 Noé, de Romy VIALLE
01/07 Saphir, de Faycal HIMEUR et Saida ABDA
23/07 Timéo, de Gilles ANDRE et Marion PETITJEAN
01/08 Lyzéa, de David SIMARD et Sophie LORANCY
05/08 Louca, de Ludivine CORBERAND
11/08 Sacha, de Jean-Michel ROLIN et Stéphanie BERGLER
26/09 Luna, de Benjamin THIRIET et Angélique DESBRANCHES
28/09 Enaël, de Sébastien BOCHER et Lucie GUILLOT

Les Baptêmes Républicains

- 25/06 Noah BARBOTIN
23/07 Noémie MOREL
13/08 Valentin TIRVAUDEY
20/08 Eline REDOUTEY

Les Mariages

- 19/03 Patrick OLLMANN et Isabelle BAZIN
30/04 Yannick CAVALLI et Laurence DUCHANOIS
06/08 Olivier MILAN et Elise LARIVIERE
06/08 Benoît LAROCHE et Anne-Sophie EON

Les Décès

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 12/01 Michel PIOTTE | 12/09 Marguerite METTEY née MAILLARD |
| 18/02 Carmen TRIPOGNEY née THOUVENIN | 17/09 Jacques CHAPPUIS |
| 25/02 Christiane COSTE-SARGUET née LAUDE | 11/10 Berthe BRESSON née FLEUROT |
| 02/03 Thérèse TONNELIER née MAILLARD | 18/11 Dominique DECHAMBENOY |
| 26/03 Jacques SIMONIN | 18/11 Eugène PERNOT |
| 25/04 Johanna ROUSSEAU née JEDRASZYK | 10/12 Madeleine LAURENT née SIMONIN |
| 09/05 Doris DELOULE née LOUGHIN | 01/12 Germaine COURTOT née VALOT |
| 13/05 André CHARLES | 07/12 Simone PERNOT |
| 06/06 Jeannine DURAND née GROMAIRE | 12/12 Nicole BOURDREZ née COLOMBAIN |
| 13/06 Alain STIVALET | 18/12 André GENIN |
| 17/07 Ginette STIERLIN née DURPOIX | 21/12 Huguette LEVAIN née LARRERE |

> Téléthon

Le Téléthon 2016 n'est pas celui de tous les records, mais l'élan de générosité est bien présent cette année encore. Grâce à la mobilisation de tous, près de 6000€ ont été collectés.

En Haute-Saône, Saint-Sauveur est un des pôles les plus engagés pour le Téléthon, et ce grâce à une forte mobilisation municipale et associative. La manifestation sous l'égide du collectif des associations de la ville a fait preuve cette année encore d'un bel élan de solidarité avec l'engagement de plusieurs dizaines de bénévoles et d'élus.

Randonnée pédestre avec les écoles, démonstrations sportives, loto et concours de belote ont figuré au programme de ce Téléthon 2016. La journée du 3 décembre a été la plus remplie avec les ventes de livres et d'objets divers, le loto dans

l'après-midi qui draine un public de plus en plus important, mais aussi la succession des associations sportives qui font des démonstrations, avant de conclure la journée avec un repas comtois le soir pour 109 personnes (merci aux petites mains invisibles en cuisine !).

Cette année les enfants se sont rendus dans les rues de Saint-Sauveur pour marcher, rejoignant la salle polyvalente, mais auront eu la surprise de participer à un spectacle de magie offert par l'association des parents d'élèves !

Merci enfin à toutes les personnes qui rendent possible le Téléthon sur la commune : les bénévoles bien sûr, mais aussi les commerçants et artisans, les associations de la ville (et de l'extérieur !), les cuisiniers, la mairie sans qui rien ne serait possible et surtout toutes les personnes généreuses qui contribuent financièrement à cette manifestation.

> Téléthon 2016

Le Téléthon à Saint-Sauveur c'est :

- une dizaine d'associations qui s'investissent avec tous leurs bénévoles,
- la générosité des artisans et commerçants de la commune,
- les enfants des deux écoles mobilisés,
- 30 joueurs de belote le vendredi soir,
- 160 joueurs de loto le samedi après-midi,
- 109 repas le samedi soir,
- 5954.95 € reversés à l'AFM.

>Sport

Associations sportives de Saint-Sauveur

Association "CFC Self-Defense"

<http://www.selfdefense70.com/>

Contact : Cyril Poirier 06.07.84.69.64



Association "Club Salvatorien d'Aikido Budo"

<http://clab70.free.fr/>

Contact : Philippe Bourezg 07.81.42.66.45



Amicale Laïque section basket

<http://www.luxeuilbasket.fr/>

Contact : 03.84.40.29.40



Association "Okinawa-te traditionel"

<http://www.okinawa-te.org/>

Contact : Midrouillet François 03.84.93.68.44



Club de tennis de Saint-Sauveur

<http://clubsaintsauveur.blogspot.fr/>

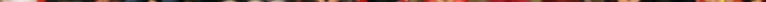
Contact : Vincent Ruff 06.95.09.30.44



Amicale Laïque Section Handball

<http://www.facebook.com/alluxeuil.hand>

Contact : GAILLARD Vivien 06.08.69.83.88



Association "La forme à Saint-Sauveur"

facebook : tapez "la forme à Saint-Sauveur"

Contact : Ange Martin 03.84.40.14.73

Fête du sport

Le samedi 24 septembre, le conseil municipal des jeunes a donné rendez-vous aux jeunes du village pour une animation sportive de 14h à 17h. Une trentaine d'enfants de 6 à 14 ans ont pu découvrir la pratique du basket, de la pétanque et du tennis, encadrés par des adultes et les jeunes du conseil eux-mêmes. L'amicale laïque section basket s'occupait du basket, Marin s'est chargé de la pétanque et le président du tennis

club de St Sauveur, V. RUFF, animait des séances d'initiation.

Les nouveaux court n'ont ainsi pas désempli et une traditionnelle partie de foot a ponctué l'événement avec un goûter fort apprécié.

Un grand merci aux jeunes qui se sont impliqués dans cette organisation (Marin, Emma, Romane, Léna, Florent, Louise), à l'amicale laïque pour sa présence

avec 2 bénévoles, au club de tennis local (pour le prêt de matériel notamment) et à M. BALLET pour son prêt de boules. Mme BEY était aussi venue encourager tout ce beau monde.

> Pour pratiquer ces sports

- basket : www.luxeuilbasket.fr
- tennis : dubsaintsauveur.blogspot.fr
- pétanque : pratique libre



Une belle récompense pour Eloïse Fusier



Eloise domiciliée rue des Prés dans notre ville, qui, après plusieurs années d'études et de contrats de professionnalisation dans le domaine de l'équitation a remporté la médaille de Bronze aux championnats Generali Open

de France de la Motte-Beuvron en juillet de cette année. Titulaire du Galop 7 et rompue à l'exercice de sauts, avec son cheval Qaolin De Jaff elle a pu ainsi franchir sans faute et dans les temps impartis les obstacles de trois épreuves

de sauts de "club 1 jeunes cavaliers" avec brio devant plus d'une centaine de participants.

Félicitations à cette jeune cavalière à qui nous souhaitons beaucoup d'autres succès.



Assurément, " passion pour le sport automobile " ne sont pas des vains mots pour la famille Corberand, sympathiquement connue dans notre commune de Saint-Sauveur. Passionnés, ils le sont ! Tout d'abord, nul besoin de présenter Patrick, le papa qui lui-même pilote de rallye, a su transmettre le "virus" à son fils Yoan qui dès l'âge de treize ans accompagnait déjà son papa sur les circuits.

C'est donc très jeune que Yoan a décidé de faire de la mécanique automobile sa profession mais également de vivre de sa passion. Tout d'abord co-pilote de son papa de 1988 à 1990, il a suivi de brillantes études dans le domaine de la mécanique, principalement les véhicules de compétition. Quel beau palmarès ! Bac professionnel et Brevet de technicien supérieur en maintenance de véhicules automobiles en poche, il quitte ensuite le cocon familial pour obtenir une mention complémentaire "véhicules de compétition" obtenue à St Valier (Drôme).

Après quelques expériences dans des TEAM en championnat de France des rallyes, Yoan décide de vivre pleinement de sa passion et s'installe en 2011, à Saint-Sauveur, avec le statut d'auto-entrepreneur. Il ne délaisse pas pour autant le monde des rallyes et se fixe alors comme objectif ambitieux, en 2016, d'obtenir une qualification parmi les différents comités français. Ce qui aurait pu s'avérer être un challenge difficile à réaliser pour certains est en fait une quasi formalité pour ce brillant pilote qui termine premier, aidé dans cette victoire par son co-pilote Jérôme Chrétien, tous deux adhérents à l'ASA Luronne (**petit clin d'œil au passage à M. Germain Chippaux, lui-même habitant de notre commune est adhérent "historique" de cette prestigieuse association de sport automobile qu'est l'ASA Luronne.**)

La finale 2016 qui s'est tenue à Lunéville en octobre permet à nouveau à Yoan de gravir la première marche du podium et

d'accéder à son rêve : **devenir champion de France dans la catégorie F2000-13 dans la famille des 1600 cm3.** Cette récompense mérite respect et félicitations alors : BRAVO CHAMPION !

On peut aisément mesurer quelle doit être la joie et la fierté pour toute sa famille de partager la consécration de Yoan.

Professionnellement, notre champion est installé au 46, rue Aristide Briand à Saint-Sauveur où il vit pleinement sa passion : la préparation de moteurs de compétition pour une clientèle régionale. Mais le saviez-vous, Yoan se tient également à votre service pour assurer l'entretien de votre véhicule et promis, il n'en fera pas une voiture de course ! Alors n'hésitez pas à faire appel à ce vrai professionnel de la mécanique.

Encore bravo Yoan !